

# **COMPTE RENDU - ATELIER DE CONCEPTION ET D'HARMONISATION DES OUTILS DE GESTION COMPTABLE COMMERCIALE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DES COOPERATIVES CERTIFIEES COMMERCE EQUITABLE**

## **I. INTRODUCTION**

L'institution des sociétés coopératives par l'OHADA exige des organisations des producteurs agricoles, une gestion comptable et financière plus rigoureuse et plus professionnelle.

En outre, pour la grande majorité des coopératives membres du RICE, l'instauration du différentiel de commercialisation du café-cacao ajoute à l'exigence de gestion comptable et financière rigoureuse.

Un effort d'adaptation à ces exigences est consenti dans quelques coopératives mais dans leur grande majorité, la gestion comptable et financière reste difficile faute d'outils de gestion appropriés.

Les coopératives ne maîtrisent pas leurs coûts d'exploitation. Elles sont en général déficitaires et doivent leur survie à l'utilisation des primes de certification pour financer en partie leur fonctionnement. La majorité des coopératives membres du RICE sont donc en situation de précarité économique et financière

On peut contribuer à apporter une solution à cette situation en améliorant la gestion comptable et financière de ces coopératives par des outils appropriés ;

C'est dans ce cadre que le Réseau Ivoirien du Commerce Equitable (RICE) a organisé – avec l'appui du Programme Equité - le 17 septembre dernier un atelier à l'hôtel LES 2 PALMIERS d'Agboville du 01 au 04 juin 2017.

## **II. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions que sont le discours introductif et de bienvenue de Monsieur KOMAN Franck, Coordonnateur du RICE et la présentation du contexte de cet atelier par Monsieur DAGO Fulbert, Assistant technique National (ATN) de Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF). Il a situé l'objet de l'atelier qui était d'élaborer et harmoniser les outils appropriés à la bonne gestion comptable et financière des coopératives membres du RICE à partir de l'existant. Vu l'importance du sujet à débattre au cours de l'atelier, il a invité les participants à contribuer activement aux différents débats.

Les participants se sont présentés les uns aux autres sur la base du canevas : Nom, Prénoms, Fonction, Structure, Nombre d'années d'expériences. Monsieur KOMAN a ensuite présenté la proposition de programme ; celui-ci a été adopté après quelques amendements. Enfin, les règles de conduite ont été discutées et adoptées.

### III. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Le programme s'est déroulé sur 3 journées comprenant chacune diverses activités. Une grande partie du temps, a été consacrée aux travaux de groupes et à la restitution de ces derniers; le reste du temps a été dévolu aux exposés des formateurs. Au total quatre (04) Modules auront été déroulés durant ces 3 jours.

#### 1. Exposition des outils

Cette partie avait pour objectif faire un état des lieux, de faire le point de ce qui se fait actuellement au sein les coopératives.

La première partie a consisté à présenter leur processus de gestion de chaque coopérative depuis la collecte jusqu'au paiement des productions en passant stockage et la livraison. Les participants (directeurs et comptables de coopératives) ont décrit les actions menées à chaque étape, les différents intervenants et les documents établis.

La deuxième partie a porté sur la présentation par chaque participant des logiciels de gestion utilisées au sein de sa coopérative en décrivant les différents modules qu'ils contiennent.

#### 2. Groupe de réflexion sur l'amélioration des outils

Les participants sont repartis en deux (02) groupes de quatre (04). Chaque groupe réfléchit sur un certain nombre d'outils de gestion identifiés. Puis, les 2 groupes sont invités à proposer des modèles d'outils à la question ci-dessous selon la répartition ci-dessous :

<b>GROUPE 1</b>	<b>GROUPE 2</b>
Planning des activités	Manuel de procédure
Plan des comptes	Justificatifs
Plan de campagne	Arrêté de caisse
Différentiel CCC	Etat de rapprochement bancaire
Budget	Tickets comptable
Résultat prévisionnel	Situation financière journalière de la coopérative
Grille de répartition	registre des producteurs
Compte d'exploitation de livraison	Fiche de stock
Canevas de rapport d'activités	Fiche de frais de mission
Tableau de Bord	Cahier de livraison
Logiciels	Ordre de mission

### **3. Présentation du logiciel AGRIFACIL**

M. GNALI Bi Martial, Développeur de logiciel, a présenté le logiciel AGRIFACIL. Dans cette présentation, il ressort qu'AGRIFACIL est un progiciel (ensemble de logiciels ou de modules) qui fonctionne en réseau et que l'administrateur a la possibilité de créer plusieurs comptes utilisateurs avec des limitations d'accès. Il est composé de deux principaux modules :

- Le module VERIFCA qui concerne toute les modules FINANCE – BUDGET – TABLEAU DE BORD etc ;
- Le module AGRIFACIL qui concerne l'organisation de la coopérative (GESTION DES ACHATS – GESTION DES PRODUCTEURS – GESTION DES STOCK – GESTION DES LIVRAISON etc).

### **4. visite à la coopérative SCINPA**

Les participants ont été invités à visiter la coopérative SCINPA afin de voir dans la pratique comment le progiciel AGRIFACIL fonctionne.

Cette visite s'est déroulée en trois phases :

- ***Echanges avec les Président du Conseil d'Administration (PCA) de la SCINPA***

Cette partie a été marquée par deux (2) interventions après une brève introduction faite par M. MALICK, Directeur de la SCINPA qui a souhaité la bienvenue à tous ; puis il a passé la parole au PCA de la SCINPA M. SAWADOGO Moussa. Celui-ci a remercié tous les participants ainsi que le partenaire AVSF pour l'honneur d'avoir choisi sa coopérative parmi tant d'autres qui. Puis, le représentant d'AVSF est intervenu.

M. DAGO, après avoir remercié le PCA qui a eu la gentillesse de nous accueillir dans ses locaux, a présenté le contexte et l'objectif de la visite.

- ***Visites des différents services de la SCINPA***

Les participants sont repartis en trois (03) groupes de trois (03). Chaque groupe a visité les différents services (la pesée, le magasin, la comptabilité, la caisse) afin d'en savoir plus sur l'utilisation effective du progiciel au sein de la coopérative.

- ***Echanges avec le directeur de la SCINPA***

M. MALICK a décrit le processus gestion opérationnelle de la coopérative depuis l'entrée du produit au sein de la coopérative jusqu'à sa sortie. Il a ensuite présenter le logiciel AGRIFACIL comme l'outil qui :

- Fonctionne en réseau, donc pas besoin de se déplacer de service en service pour avoir les informations ;

- permet de gérer de façon efficiente toute le processus d'exploitation ;
- permet de prendre en compte l'aspect traçabilité ;
- prend l'aspect comptabilité analytique ;
- aide à la prise de décision.

Lors des débats qui ont suivi la présentation de M. Malick, les questions ont porté essentiellement sur les éléments suivants :

- ***problème de dépendance à la bascule électrique***

En cas de coupure d'électricité, la SCINPA dispose d'un groupe électrogène.

La SCINPA a aussi signé une convention avec une société de maintenance afin de prévenir les pannes et intervenir rapidement en cas de survenance d'une panne.

- ***le Manque de lien entre les logiciel AGRIFACIL et SAARI comptabilité***

La SCINPA ne souhaite pas qu'il de lien direct en ces deux logiciels car la comptabilité générale a un mode de fonctionnement qui diffère du schéma de l'exploitation qui lui relève de la comptabilité analytique.

La comptabilité générale n'est l'outil qui reflète la décision sur l'exploitation. Mais utilise l'information de l'exploitation une fois que celle-ci est retraitée.

## 5. synthèse

Les participants ont fait la restitution de leurs différentes observations sur l'utilisation du logiciel AGRIFACIL au sein de la coopérative et ont fait des propositions d'amélioration ; il en ressort les éléments suivants :

SERVICES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PROPOSITIONS D'AMELIORATION
PESEE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'AGRIFACIL</li> <li>- Réception de produit</li> <li>- Etablissement des Bordereaux de Réception (BR) en trois exemplaires</li> <li>- Pesée par groupe</li> <li>- Communication du nombre au peseur par le magasinier ou magasinier adjoint</li> <li>- Pesée effectuée au nom du délégué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le peseur ne voit pas l'écran de la bascule</li> <li>- Les lots ne sont pas repesés avant chargement</li> <li>- Les avances consenties n'apparaissent pas automatiquement sur les BR</li> <li>- L'analyseur ne produit pas de documents d'analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le peseur doit pouvoir voir l'écran de la bascule</li> <li>- Repeser les lots avant chargement</li> <li>- Faire apparaitre les avances sur les BR automatiquement</li> <li>- L'analyseur doit fournir un document d'analyse</li> <li>- Prise en compte par le logiciel des pesées</li> </ul>

SERVICES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PROPOSITIONS D'AMELIORATION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les poids des sacs sont enregistrés automatiquement</li> <li>- Renseignement du connaissance brousse</li> <li>- Communication entre magasinier et peseur pour minimiser les erreurs</li> <li>- Contrôle manuel des pesées</li> <li>- Nombre de sac renseigné manuellement</li> <li>- Analyse avant pesée</li> <li>- Pesée validé avant impression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le logiciel ne prend pas en compte les pesées manuelles en cas de disfonctionnement de la bascule électrique</li> <li>- Problème de gestion du poids des lots à transférer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manuelles en cas de disfonctionnement de la bascule électrique et sur autorisation de l'administrateur</li> </ul>
MAGASIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapprochement quotidien entre magasinier et peseur</li> <li>- Registre magasin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise présentation du registre magasin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un tableau au niveau du registre</li> </ul>
COMPTABILITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des deux principaux modules du logiciel AGRIFACIL</li> <li>- Utilisation de SAARI compta</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de relation entre AGRIFACIL et SAARI compta</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer un module pour donner la possibilité de d'exporter les données de AGRIFACIL vers SAARI</li> </ul>
CAISSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des deux principaux modules du logiciel AGRIFACIL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de possibilité d'enregistrer un paiement d'un BR établi manuellement sur AGRIFACIL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte par le logiciel des paiements des BR établis manuellement en cas de disfonctionnement de la bascule électrique et sur autorisation de l'administrateur</li> </ul>

Une équipe de rédaction a été mise en place pour rédiger dans un délai d'un (01) mois, le rapport sur les outils de gestion en prenant leur situation géographique. Il s'agit de :

- Mme N'GUESSAN Charlotte epse KONAN (Directrice de CAPRESSA)
- M. KONE Moussa (Directeur de YEYOBIE)
- M. BENIE Louis Béranger (Comptable de CAMAYE)

#### **IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'atelier a été l'occasion pour les participants d'échanger sur les difficultés auxquelles les coopératives sont confrontées. Mais, il a été surtout l'occasion de prendre conscience de l'importance d'avoir des outils de gestion adaptés aux réalités des coopératives. Pour ce faire, l'harmonisation et l'amélioration des outils de gestion s'avèrent indispensables pour l'atteinte des objectifs de développement durable des coopératives.

En définitive, les recommandations consécutives à l'atelier sont les suivantes :

- Faire des réunions hebdomadaires dans les coopératives ;
- Faire des observations sur SIDORE pour que le RICE puisse les porter aux autorités compétentes ;
- Uniformiser la comptabilisation des primes ;
- Elaborer un plan comptable spécifique aux coopératives certifiées commerce équitables. ;
- Au niveau manuel de procédure, le constat est que les PCA interviennent dans la gestion quotidienne des coopératives. A cet effet, il serait judicieux de définir toutes les tâches et les répartir en tenant compte du PCA ;
- Etablir des plans de campagne par produit ;
- Etablir des plans de livraison par mois ;
- Chaque coopérative doit calculer son seuil de rentabilité ;
- Proposer un modèle de situation financière nette.

Agboville le 04 juin 2017

**RICE**  
Réseau Ivoirien  
du Commerce Equitable  
Le Coordonnateur

M. KOMAN Franck Hermann